

Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 29 juillet 2021

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents : 12 - Conseillers votants : 13

L'an deux mille vingt et un le VINGT NEUF JUILLET, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VIALETTE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 juillet 2021.

Présents: Mesdames et Messieurs BOUCHARD Jean-Luc, ESCUDIER Isabelle, ORTALO-MAGNÉ Michel, NOUVIALE Arnaud, BACH Yves, RIGAL Aurélie, SINGLANDE Anthony, ANDRIEU Francis, CONTE Benoît, LÉVEILLÉ Juliette, CAMBOU Michel, WARGNY Christophe, GOMEZ Hélène et RENARD Serge.

Absents excusés : GOMEZ Hélène (procuration à RENARD Serge), SINGLANDE Anthony et NOUVIALE Arnaud

Absents non excusés : néant

Secrétaire de séance : Michel ORTALO-MAGNÉ

Mises à disposition de personnel pour le compte de la CCPLL dans le cadre de l'ALSH géré par la CCPLL qui va ouvrir sur Limogne les mercredis pendant la période scolaire.

Règlement de la cantine modifié suite au changement de rythme scolaire et précisions sur les cas de non facturation.

Adhésion au groupement de commandes WIFI territorial afin de poursuivre l'exploitation du réseau du WIFI public lotois et de pérenniser les avantages du système mutualisé.

Mise à disposition de la borne WIFI par le syndicat mixte Lot numérique à la commune pour en assurer son fonctionnement.

Désignation des délégués pour siéger au sein des commissions internes de travail de la CCPLL

M. Michel ORTALO-MAGNÉ → Aménagement et développement durable

Mme Isabelle ESCUDIER → Social et solidarité

M. Anthony SINGLANDE → Voirie et infrastructures

M. Christophe WARGNY → Communication et vie démocratique

M. Benoit CONTE → Gestion des déchets et préservation de la ressource

M. Serge RENARD → Culture sport patrimoine et vie associative

M. Jean-Luc BOUCHARD → Economie, tourisme et attractivité du territoire

M. Arnaud NOUVIALE → Environnement et transition écologique

M. Arnaud NOUVIALE et Jean-Luc BOUCHARD sont délégués auprès du SESEL (Syndicat eau et assainissement)

Complément subvention coopérative scolaire de 190 € dans le cadre de sorties des maternelles à la piscine municipale

Complément subvention à l'école Saint Joseph de 1 378,50 € pour participation de la commune aux repas des enfants de Limogne

Remboursement crédit relais Extension école primaire suite à encaissement sur cet exercice de l'ensemble des subventions. Un virement de crédits est nécessaire pour 96 210 €.

Création poste de Rédacteur Territorial à temps complet pour remplacer la secrétaire qui va partir à la retraite. Poste à pourvoir à compter du 1^{er} novembre 2021. Si l'emploi ne peut être pourvu par un fonctionnaire, les fonctions pourront être exercées par un agent contractuel dont la rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de Rédacteur Territorial.

Délégation à la CCPLL de la mise en place d'un service instructeur du droit des sols en raison de la fermeture du service de la Direction Départementale des Territoires (DDT) du Lot au 1er janvier 2022.

Exonération de deux ans de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, à 40% de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.

Convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain co-signée par les exécutifs des communes lauréates et de l'intercommunalité, par le préfet, et le cas échéant par tout autre partenaire

institutionnel et technique. Elle sera suivie d'une nouvelle convention contenant la stratégie de revitalisation et les actions et moyens à déployer pour la concrétiser.

La salle d'exposition de l'Office de Tourisme va être gérée par la commune. La location a été fixée à 30 € la semaine. Une convention sera passée avec les utilisateurs.

Le secrétariat sera exceptionnellement fermé du lundi 09 août au vendredi 13 août 2021.

La séance est levée à 22h05.

Fait à Limogne en Quercy, le 30 juillet 2021
Le Maire, **Jean-Claude VIALETTE**,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Vialette', written over a horizontal line.